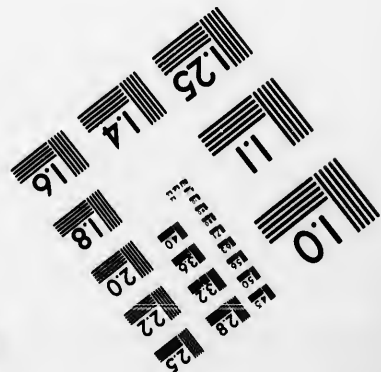
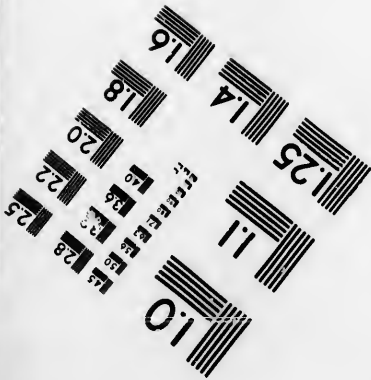
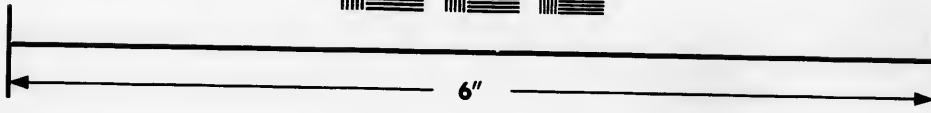
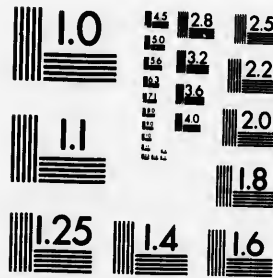


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

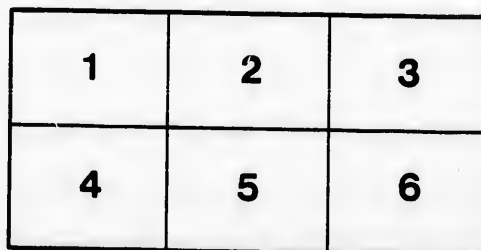
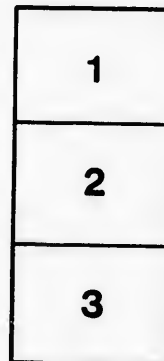
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

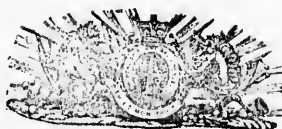
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

RAPPORT
DES
DIRECTEURS
DE
L'ECOLE DE REFORME A MONTREAL
POUR LA
PROVINCE DE QUEBEC.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



QUEBEC:
IMPRIMÉ PAR C. DARVEAU, 8, RUE LA MONTAGNE.
1874.

B.C.

1874

103

PL

CCDD

A

Mon

Réfé
1875

1872
mém
posa
gard

Québ
G. C
form

notre

I
arrive
17.
direct
se mo

RAPPORT
DES
DIRECTEURS
DE
L'ECOLE DE REFORME A MONTREAL
POUR LA
PROVINCE DE QUEBEC.

A Monsieur l'Inspecteur des Prisons, d'Ecoles de Réformes, etc., Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de transmettre le rapport sur notre Ecole de Réforme de la Province de Québec, pour l'année finissant le 31 Décembre 1873.

Un Acte passé par la Législature de Québec, dans le mois de Décembre 1872, et sanctionné par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le 23 du même mois, approuva les bases d'un contrat que le Gouvernement se proposait de faire avec les Frères de la Charité de St. Vincent de Paul, pour la garde et l'entretien des jeunes délinquants de la Province de Québec.

Le contrat basé sur les résolutions approuvées par la Législature de Québec fut signé le janvier 1873, par l'Honorable Procureur-Général G. Ouimet, au nom du gouvernement, et par le Directeur de l'Ecole de Réforme, au nom des Frères de la Charité.

OUVERTURE DE L'ECOLE DE REFORME.

C'est le 10 janvier 1873, que nous avons reçu le premier délinquant à notre Ecole de Réforme.

Les détenus venant de la Prison de Réforme de St. Vincent de Paul, arrivèrent à notre Ecole, partie le 16 du mois ci-haut mentionné et partie le 17. Le nombre alors sous nos soins, tant de ceux que nous avons déjà reçus directement des cours de justice, que de ceux venant de St. Vincent de Paul, se montait à 171.

ETAT DES BATISSES A LOUVERTURE.

Notre établissement, qui n'avait pas été construit dans l'intention d'en faire une place de détention, ne se trouvait pas alors dans un état à pouvoir faire face à toutes les difficultés que nous pourrions avoir à rencontrer, surtout avec des jeunes gens accoutumés à être tenus sous les verrous. Le peu de temps qui s'écoula depuis la passation du contrat, jusqu'à l'ouverture de l'école, ne nous avait pas laissé le temps de faire les préparatifs, même les plus essentiels, à la sécurité que doit offrir tout établissement de ce genre.

La conséquence de ce manque de préparatifs suffisants, fut que les jeunes délinquants durent passer environ quatre semaines sans être occupés, soit dans les ateliers ou ailleurs; ce qui rendait la position plus difficile pour les Directeurs de l'École et plus dangereuse pour les délinquants.

MUTINERIE.

C'est pendant cet intervalle de repos forcé qu'a eu lieu un acte de mutinerie insignifiant par lui-même, mais qui, aux yeux d'un certain public, a pris des proportions, grâce aux exigences venues du dehors. Je passerais volontiers ce fait sous silence, mais je pense qu'il vaut mieux entrer dans le détail, et faire connaître l'exacte vérité, afin que le public sache quelle importance on doit attacher à de semblables rapports, et se tenir en garde contre des exagérations qui, souvent peuvent faire un tort considérable aux institutions les mieux gouvernées.

Voici le fait dans toute sa portée. Avant que les jeunes délinquants nous fussent remis, nous avions été informés que les personnes les mieux en état d'être renseignées, qu'avant leur départ de St. Vincent de Paul, les délinquants avaient formé le projet de se bien conduire pendant quelques jours, pour ne pas éveiller de soupçons, et qu'ensuite ils tenteraient tous ensemble de s'évader. La chose leur paraissait facile, vu que la maison n'avait pas subi les changements nécessaires à sa nouvelle destination.

Le 27 Janvier, ayant remarqué quelque chose de singulier dans la conduite de quelques détenus, je pensai que le temps était arrivé de faire bonne garde, et de prévenir tout trouble. Malgré les précautions prises, quelques uns éteignirent le gaz dans la salle de récréation et se mirent à faire du bruit, qui cessa dès que je fus paru dans la salle et que j'eus fait réallumer le gaz. Deux nouvelles tentatives furent faites pour éteindre les lumières, et quelques coups de pieds furent donnés dans une porte à panneaux avant mon arrivée. Alors le temps du coucher étant arrivé, tous montèrent au dortoir en silence, et l'ordre fut rétabli. Voilà, dans toute sa vérité, l'affaire avec laquelle on a fait tant de bruit dans un certain public.

ATELIERS.

Les ateliers étant préparés, tous nos élèves se mirent à l'ouvrage ou suivirent les classes. Sept ateliers furent mis en opération : celui de Selliers, Menuisiers, Tailleurs, Boulangers, Jardiniers, Cordonniers travaillant à la main et avec machines. Deux ateliers nouveaux ont été mis en opération dans le cours de l'année, un atelier de meublier et un autre pour la sculpture. Dès que nos moyens le permettront, nous avons le dessein d'ouvrir des ateliers pour les doreurs sur métal, les litographes, les ferblantiers, etc., etc.

MACHINES ET OUTILS.

Les ateliers en opération à l'Ecole de Réforme ont été pourvus de tout ce qu'était nécessaire à leur bon fonctionnement, et nous n'avons épargné aucunes dépenses pour mettre les choses sur un pied aussi parfait que possible. Environ \$5,000 ont été déboursées pour l'achat des outils et des machines employées dans les boutiques. Au-delà de \$6,000 ont été dépensées pour opérer les changements nécessaires dans la maison, tant pour nouvelles divisions intérieures, que pour donner à l'établissement la sûreté indispensable pour une Ecole de Réforme.

CHEFS D'ATELIERS.

Nous avons aussi tenu à mettre à la tête des différents métiers, les hommes les mieux qualifiés, tant sous le rapport moral que sous le rapport de la capacité dans les différentes branches qu'ils devaient enseigner. Aussi, nous ne craignons pas de dire que sous ce rapport, nous pouvons rivaliser avec les premiers établissements de ce pays.

PREMIER PRIX OBTENU A L'EXPOSITION.

Pour preuve de la compétence de nos chefs de boutiques, qu'il nous suffise de dire que pour un harnais double, la seule pièce d'ouvrage que nous avons mise au concours à la dernière exposition générale tenue à Montréal en Septembre dernier, nous avons remporté le premier prix. Le temps seul nous a manqué pour préparer d'autres objets pour lesquels nous aurions pu remporter d'autres prix. D'ailleurs, pour comprendre que nous n'épargnons rien pour donner à nos élèves les maîtres les plus habiles, qu'il nous suffise de mentionner que nous payons annuellement, pour nos chefs d'ateliers, les Frères non compris, la somme de \$11,500; pour les autres employés, \$8,522.

PROGRÈS.

Sous une telle direction, nos élèves ont fait des progrès tout-à-fait remarquables. Dans certaines branches surtout, le succès a certainement dépassé nos espérances; nous avons un bon nombre de jeunes gens qui ont acquis en peu de temps une habileté dont nous avons raison de nous glorifier. Aussi, nous avons l'assurance qu'une fois sortis de l'Ecole de Réforme, nos jeunes gens seront pour la plupart, en état de faire honneur à l'Etablissement, et au Gouvernement qui, en définitive, est le premier auteur du bien que nous pouvons accomplir.

L'habileté de nos ouvriers est si bien appréciée, que dans deux boutiques surtout, celles des selliers et des menuisiers, nous n'avons jamais pu faire droit aux nombreuses demandes qui nous venaient de tous les points de la ville. Aussi, est-ce notre intention d'agrandir les ateliers aussitôt que possible, afin de faire face aux demandes qui nous sont faites.

JARDINS.

Attaché à l'établissement, se trouve un lopin de terre d'environ onze arpents employés comme jardin, verger, etc.

Nous mettons beaucoup de soin dans la culture de ce jardin, et cette année, nous avons eu une récolte très-abondante. Malheureusement, nos jeunes gens ne montrent aucun goût pour la culture; tous préfèrent apprendre un métier, et cette année la plus grande partie de l'ouvrage fait au jardin a dû être faite soit par les Frères ou par des domestiques.

TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE L'ÉTABLISSEMENT.

L'opinion générale parmi les nombreux étrangers qui tous les jours visitent l'établissement est, que les choses sont sur un pied le plus parfait que cela peut être, vu surtout le peu de temps depuis lequel nous avons l'École de Réforme sous notre direction. Comme preuve de la sympathie qu'on veut bien nous accorder, nous prendrons la liberté de citer ici quelques uns des témoignages flatteurs qui nous ont été donnés par écrit par ceux qui nous ont fait l'honneur de visiter notre établissement à différentes époques.

REMARQUES FAITES PAR LE VISITEUR.

J'ai visité cette Institution, et je suis allé dans tous ses différents départements, je suis extrêmement satisfait du tout complet. J'espère que par la grâce de Dieu, le dévouement des Frères produira un bon effet, en retirant de la voie de perdition plusieurs de ces infortunés enfants confiés à leurs soins, en les amenant à une vie vertueuse.

MR. CHARLES ALEXANDER,

Echevin.

D'après une demande du gouvernement, j'ai assisté pendant près de deux mois au Service Divin le dimanche dans la chapelle des protestants, accompagné de l'échevin Alexander. Je suis extrêmement satisfait au sujet de cette Institution admirable; les Frères ont été très-bons et les ont munis de toutes les choses nécessaires au culte. Ils doivent maintenant partir pour Sherbrooke, de sorte qu'à partir d'aujourd'hui, notre charge discontinue ici.

M. D. BROWN, *Supérieur.*

J'ai visité aujourd'hui, et plusieurs fois auparavant l'École de Réforme. Le système pratiqué ici me paraît bien calculé pour rendre à la vertu les jeunes gens confiés à l'Établissement. J'ai vu de près tous les détenus ou conversé avec eux, et tous sans exception se montrent en ne peut plus contents de leur nouvelle position et de la manière bienveillante avec laquelle ils sont traités et conduits par les Frères.

M. T. OCLAIR.

Les membres du grand Jury ont visité les différents départements de l'Établissement et sont fort satisfaits de l'apparence générale de l'Institution. Ils sont surtout et particulièrement satisfaits des ateliers qui semblent être munis de tous les mécanismes modernes, nécessaires aux ouvrages; l'éducation et l'instruction des Elèves dans les matières classiques, ainsi que dans les différents métiers leur a aussi fait plaisir. Les salles à dîner ainsi que les dortoirs sont sur un excellent pied. Les cours de récréations sont spacieuses et aérées, en un mot l'Institution semble très-propre à la fin pour laquelle elle est employée. Le tout d'après ce que nous avons pu voir est entièrement satisfaisant.

MR. GEORGES CHILDS,

Président.

Nous avons visité aujourd'hui cette Institution dans tous ses départements, et nous sommes parfaitement satisfait du système d'organisation qui y règne.

M. T. B. SOUMIS,
Grand Connétable de Sherbrooke.

Le Grand Séminaire avec tous les Ecclésiastiques a visité la Réforme, tous ont été satisfaits de la tenue des enfants et de la manière dont les Frères les traitent.

Rév. M. A. VACHER.

J'ai été souvent en rapport en Angleterre et en Ecosse avec des Institutions semblables à celle-ci. J'ai aussi visité à mon arrivée en Canada, au mois d'Août dernier 1872, les enfants de la Réforme à St. Vincent de Paul. Le changement de ces enfants, dans si peu de temps, semble être un des plus grands succès obtenus dans la direction des jeunes gens. Je rends les plus grands éloges aux directeurs et officiers de cet établissement.

Rév: RAMSAY.

Ayant fait visité dans les ateliers, dortoirs, etc., je ne puis que féliciter ceux qui dirigent si bien cette maison.

M. P. S. VÉNIARD.

Ayant visité en détail l'établissement, je ne saurais trouver assez d'éloges pour la conduite admirable et l'ordre parfait qui y règne, c'est évidemment l'œuvre de Dieu.

M. Jr. BERTHELET, Ptro.
(Etats-Unis.)

Après plusieurs visites à cet établissement, j'ai toujours compris combien les dignes Frères ont su faire une véritable Réforme.

Rév. P. VANDENBEYHE,
Prov.

Plusieurs fois déjà j'ai visité l'établissement de l'Ecole de Réforme, et chaque fois, j'admire de plus en plus la belle gaiété qui se manifeste sur les figures de ces enfants, et qu'exprime si bien le bonheur qu'ils éprouvent dans cette maison.

Monseigneur FABRE.

Nous avons été bien satisfait de la conduite des enfants et en même temps vivement frappés de la gaiété franche empreinte sur leurs figures.

M. F. DELINELLE.

J'ai visité l'établissement, j'ai admiré l'ordre et la tenue des enfants, il m'ont tous paru contents et satisfaits.

M. T. E. CHEVIGNI.

En mesure de répondre à certaines accusations.

M. A. OUMET,
Avocat

Digne d'éloges sous tous les rapports.

M. J. DUQUET.

Je suis fort satisfait de cette Institution, et particulièrement de la manière avec laquelle les Frères traitent leurs enfants.

Madame MARY CARPENTER,

(d'Angleterre.)

auteur de plusieurs systèmes de pénitencier, école de réforme, etc.

Je suis grandement satisfait de l'organisation entière de l'Institution et du dévouement des Frères.

M. T. GARDNER,

(Ministre.)

J'ai la même opinion de l'œuvre et de ces hommes dévoués, que ceux qui l'ont louangée antécédamment.

M. Chs. ALEXANDER,

Echevin.

J'éprouve un plaisir ineffable à rendre mon humble témoignage en faveur du grand succès obtenu par les excellents Frères, lequel succès est mis en évidence par les progrès remarquables que les élèves ont faits sous tous les rapports, depuis qu'ils ont été transformés dans cette Institution. J'ai visité les ateliers, les classes, les dortoirs, les réfectoires, etc., et je considère le plan d'organisation sur un très haut pied. Le bel ordre, la stricte discipline, en un mot, le bonheur et le contentement visiblement empreints sur leurs figures, rendent un éloquent témoignage en faveur de l'œuvre excellente, mais pénible, que les zélés Frères sont chargés de diriger.

M. P. MOYLAN,

Inspecteur des Pén.

Je puis certifier à ma propre satisfaction que tout dans cette maison est propre et régulier. Je suis fier de voir dans cette ville, une Institution d'une telle régularité pour la jeunesse.

M. J. B. HULL,

Etats-Unis.

Je suis très satisfait de la manière dont cet établissement est tenu ; je l'ai visité dans tous ses détails, et toutes ses parties m'ont paru être sur un excellent pied.

M. P. LAMOTHE,

Notaire.

On voit facilement que les enfants de cette Institution ont trouvé ici une heureuse maison, et aussi la direction paternelle des Révérends Frères qui ont changé et déraciné les vices de leurs cœurs pour les ramener à de véritables moyens de Réforme.

M. L. A. LECLAIR, Ptre.,

(S. Sulpice.)

J'ai eu l'occasion de visiter en Europe différentes maisons de jeunes détenus, et j'affirme que je n'en ai visité aucune aussi bien tenue que celle-ci. Elle est véritablement une maison de Réforme, puisque les jeunes gens sous l'habile direction des bons Frères et surtout grâce à leurs bons exemples deviennent de bons chrétiens et de bons citoyens.

M. AUG. VACHARD, Québec.

Cette institution est certainement appelée à faire un bien immense au pays, on ne peut rien exiger de mieux sous tous les rapports.

M. L. BEDARD, N. P.

Parfaitement administrée sous tous les rapports, cette institution est réellement digne de compliments.

J'ai visité cette maison que j'ai trouvée très bien tenue. J'ai aussi remarqué que l'amour du travail joint aux salutaires sentiments religieux inculqués aux enfants, répand sur leurs figures une sérénité qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez cette classe d'enfants. Tout homme qui aime sa religion et son pays ne peut que se réjouir de telles institutions.

M. T. FOURNIER,

Notaire.

L'ordre le plus parfait règne dans cette maison. J'ai été édifié et de l'ordre admirable qui règne dans cette institutions et de l'air et de la contenance des jeunes détenus. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

M. A. DAGENAI, M. D.

Après avoir visité les différentes boutiques de cette institution et examiné des détenus, je fus frappé d'admiration en voyant tout l'ordre et la bonne volonté dans leurs différents emplois, mais surtout j'ai admiré leur conduite religieuse; ce serait une bénédiction pour les Etats-Unis si la même méthode y était introduite.

M. T. VANLAAR, Ptre.,

Etats-Unis.

J'ai visité l'école de Réforme des Révd. Frères de la Charité au mois d'Avril dernier; en revoyant aujourd'hui ces jeunes détenus, on éprouve une joie mêlée d'étonnement, aucun calcul humain n'aurait pu prévoir une telle transformation, la religion seule peut arriver à de semblables résultats.

M. F. KAVANAGH, Ptre.

J'ai visité les établissements de réforme de la Belgique, renommés dans toute l'Europe par leur forte discipline et leur sage et forte direction. J'ai trouvé le même ordre à l'établissement de Réforme de Montréal, et j'ose assurer qu'il ne le cède en rien à aucune école de Réforme Belge.

M. J. ARRENTS, Ptre.

New-York.

Après avoir visité l'établissement des Frères de la Charité à Montréal, avoir remarqué la docilité des détenus, les bons procédés des Frères à leur égard, nous n'hésitons pas à dire que jusqu'à ce jour les jeunes délinquants de notre pays n'ont jamais été placés dans des conditions aussi favorables tant sous le rapport moral que sous le rapport physique. Cet Etablissement en résumé est un honneur pour la ville de Montréal et un crédit pour le Gouvernement qui a su apprécier les Frères et leur confier les jeunes délinquants.

M. LE CHEVALIER VINCELETTE,
Supérieur dans l'Asile de Beauport.

C'est avec bonheur que je viens constater les bienfaits de cette Institution. Tout y respire l'ordre, le travail et le contentement. J'en félicite les bons Frères. Je fais mes meilleurs souhaits aux chers élèves qui nous accueillent avec tant de politesse.

L'HONORABLE N. N.

J'ai visité ce jour l'Etablissement avec l'Honorable N. N., et je puis dire la même chose qu'exprimée avant.

M. C. A. LEBLANC,
Shérif.

ECOLE.

Outre les métiers, nous avons aussi des classes où s'enseignent les différentes branches d'instruction nécessaires aux artisans. Dans nos classes on parcourt toutes les matières qui s'enseignent ordinairement dans les Ecoles primaires, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc. etc; et ces différentes matières sont enseignées dans les deux langues. Quatrevingts environ suivent exclusivement les classes qui commencent à 7½ heures a. m. jusqu'à 11 heures et l'après-midi de 1½ h. à 5 heures. Pour ceux qui sont employés dans les boutiques nous leur donnons deux heures d'école par jour de 7 à 8 heures, le matin et de 1 heure à 2 heures après midi. Quatre professeurs sont employés à l'enseignement de différentes classes; les professeurs se montrent tout à fait satisfaits des aptitudes et de l'application de leurs élèves, et les progrès sont on ne peut plus satisfaisants.

RAPPORT DU CHAPELAIN.

L'enseignement religieux se donne surtout par le chapelain attaché à l'Institution. Je vous transmets le rapport de ce monsieur, qui est le seul compétent à donner une idée exacte des progrès de nos jeunes gens dans une matière la plus importante de toutes.

RAPPORT DU CHAPELAIN

DE

L'ECOLE DE REFORME

POUR 1873.

MR. LE SUPERIEUR,

Je suis heureux d'avoir à faire un rapport sur le côté religieux de l'Ecole de Réforme, pour l'année qui vient de s'écouler. J'en suis heureux parce que je suis convaincu, que les dernières mesures du Gouvernement, secondées des efforts des Frères ont produit des résultats très-satisfaisants. N'ayant été nommé Chapelain des Directeurs que depuis leur arrivée à Montréal le 17 Janvier 1873, je ne suis pas à même, comme le serait un Chapelain qui les aurait suivis depuis des années, de constater les progrès, s'il y en a eu, ni de juger si la présente année a été meilleure que les précédentes. J'ai pu cependant m'assurer que, du commencement à la fin de l'année, il y a eu un changement notable pour le mieux. Ce progrès je ne présumerai pas d'y avoir contribué, plus qu'un autre n'en ait fait à ma place, car ma tâche a été bien facile, mais je l'attribuerai aux circonstances favorables dans lesquelles se trouvent ces jeunes gens, et à la bonne volonté qu'ils ont montrée envers leurs directeurs.

Je présenterai les faits suivants, qui aideront je l'espère, à faire connaître le côté religieux de l'établissement. Outre les catéchismes qui sont faits dans les classes par les Frères, il y a eu en trois différentes reprises des catéchismes pour préparer prochainement des enfants qui devaient participer à la réception des sacrements. En ces trois circonstances, trente parmi eux ont pu y être admis. Ces derniers et un certain nombre d'autres, en tout soixante sept, ont pu être préparés à confirmation.

L'instruction religieuse dans les deux langues a été donnée régulièrement les dimanches et les fêtes, à la chapelle.

Les offices, cérémonies et pratiques religieuses y ont été sur le même pied à peu près, que dans les églises où se fait l'office public.

Les détenus m'ont toujours paru être attentifs aux instructions religieuses, ainsi qu'aux conseils et à la direction des Frères; et le plus grand nombre en a tiré bon parti. Ce qui peut être cité à l'appui, c'est la régularité de la plupart à remplir leurs devoirs de religion. La tâche du Chapelain dans les premiers mois n'était pas difficile à remplir les samedis soir ni les dimanches matin, tandis qu'actuellement il y a une corvée très-forte, quoique bien consolante à donner à ces mêmes temps, et à chaque semaine.

En somme, tout me porte à croire que la ligne de conduite, suivie par les Frères envers les détenus favorise bien le développement des sentiments religieux, et concourt puissamment à la véritable réforme morale des jeunes gens qui leur sont confiés.

J'ai l'honneur d'être,

T. A. THÉRIEN, Ptre.

Chap.

Ecole de Réforme
des Frères de la Charité.
Montréal, 7 Janvier 1874.

RAPPORT DU MEDECIN.

Je vous transmets aussi le rapport qu'a bien voulu me faire le Médecin de l'Institution, afin que vous puissiez juger de l'Etat sanitaire de nos élèves.

A M. le Directeur de l'École de Réforme à Montréal,

M. LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre par la présente le rapport de l'état sanitaire des Elèves de votre Ecole de Réforme, pour l'année 1873.

Le Gouvernement ayant jugé nécessaire de changer de local, je crois qu'il serait à propos de dire quelques mots du nouvel établissement, pour ce qui regarde l'état sanitaire des élèves.

Située avantageusement sur une des positions les plus élevées de la ville de Montréal, éloigné, de toutes espèces de manufactures dont les émanations sont, en général, préjudiciables à la santé, l'Ecole de Réforme est, au contraire, entourée d'un côté par des résidences privées de première classe, en avant, en arrière et du côté Est, par les immenses jardins de la maison elle-même, ceux de l'Asile de la Providence et de l'Hospice St. Joseph, qui ne font que contribuer au bien-être matériel de ceux qui l'habitent. L'aération de l'Ecole ne laisse rien à désirer. Le chauffage est parfait, et sur un système approuvé et des plus modernes.

Il y a trois infirmeries spacieuses, une pour les Frères, la seconde pour les élèves et une troisième pour les maladies contagieuses, qui heureusement, n'a pas encore servi, cette dernière est située dans une aile opposée à celle où les élèves se tiennent habituellement.

L'Hôpital des Elèves est sous la direction du Frère infirmier. Un Frère surveillant se tient continuellement avec les malades et leur administre les prescriptions aux heures prescrites conjointement avec le Frère infirmier. Tout ce qui a été prescrit durant l'année a été rempli soigneusement.

Les règles de l'Institution ne sont pas sévères, je ne puis mieux faire que de les comparer à celles de nos Collèges, auxquels ils ne manquent que la liberté.

Les amusements sont très-variés; j'y ai surtout remarqué les exercices gymnastiques qui sont pratiqués sur une grande échelle. C'est un exercice salutaire et qui ajoute puissamment au développement de ces constitutions.

La nourriture est de qualité supérieure; quant à la quantité, chacun mange selon la capacité de son estomac. La diète des malades est suivie rigoureusement. Les bouillons, gelées, etc., etc., les vins, liqueurs, etc., etc., nécessaires au service de l'infirmerie sont donnés à ma disposition et sont aussi de première qualité.

Les différents cas de maladie, traités durant l'année ont été en général d'un type léger, excepté 5 enfants atteints de maladie d'un caractère plus grave, et dont nous avons enregistré deux décès, un d'Empyème et le second d'Hydrothorax. Pour ces deux cas de mortalité, j'ai eu en consultation quatre de mes confrères en différents temps, mais malheureusement les secours de l'art ont été inutiles.

Le 31 Décembre 1873 il restait à l'infirmerie un cas de Phthisie, 2^o un cas de plaies à la cuisse, datant de plusieurs années, 3^o un cas de Tache de la cornée d'ancienne date aussi, mais dont je ne désespère pas la guérison. La facilité avec laquelle je puis m'entourer des lumières de mes confrères à Montréal, dans les maladies graves est d'un service immenso pour la santé des élèves.

Je suis avec considération,

Votre très-humble serviteur,

EDM. MOUNT,

Médecin.

NOURRITURE, &c., &c.

Nous nous sommes efforcés de donner à nos jeunes gens tout le confort désirable, et adapté à leur condition, tant sous le rapport de la nourriture que sous celui de l'habillement. Leurs tables sont abondamment pourvues d'une nourriture saine et bien préparée; les divers ustensiles tel que couteaux, vaisselles, serviettes, etc., etc., sont tenus avec une très-grande propreté. Nous donnons à chacun autant de nourriture qu'il veut en prendre. A chaque table se trouve un délinquant qui porte le nom de Caporal; c'est lui qui, sous la surveillance des Frères, sert ses compagnons qui se trouvent sur la table. Le tout se passe toujours dans l'ordre le plus parfait. On leur donne *Deo gratias* les jours de grandes fêtes, et ceux qui ont assisté à leurs repas nous ont toujours félicité sur la propreté, la politesse et les bonnes manières de nos élèves.

Les frais de nourriture se montent à la somme de \$11.168; cette somme n'est qu'approximative, vu que les frères et les employés se servent des mêmes aliments qui sont donnés aux élèves. Aussi, en faisant mes calculs, j'ai dû faire un peu au hasard la déduction de ce qui est employé pour d'autres que les détenus dans tous les cas, les frais de nourriture tant pour les élèves que pour les Frères employés se montent à la somme de \$15.548.

DORTOIRS.

Nous avons trois grands dortoirs où couchent séparément, les grands, les moyens et les petits. Chaque enfant a un lit bien propre avec tout ce qui est nécessaire, pour les soins de sa toilette. Onze Frères surveillants couchent dans ces dortoirs, dans lesquels doit toujours s'observer le silence le plus absolu. Nous avions d'abord craint que le changement du régime *cellulaire* de St. Vincent de Paul, en celui du régime en commun que nous avons ici, pourrait amener quelques difficultés, les jeunes gens n'étant point habitués à se trouver aussi libres. Cependant ce changement n'a produit que de bons effets, et avec la surveillance exacte et continue que nous faisons, l'ordre le plus parfait règne, aussi bien dans les dortoirs qu'ailleurs. Dans chaque dortoir se trouve un lavoir garni d'un grand nombre de robinets, qui donne en abondance une eau fraîche et limpide, dans laquelle chacun peut à chaque matin se rafraîchir et se laver à discrétion.

SALLES ET COURS DE RÉCRÉATION.

Nous avons aussi trois salles de récréations à l'usage des trois catégories mentionnées pour les dortoirs, chaque salle a environ 70 pieds par 40 avec chassis de chaque côté : ce qui nous permet d'opérer dans quelques minutes un complet changement d'air, et une ventilation aussi abondante que nous le voulons. Nous avons aussi deux cours extérieures, où les jeunes gens vont prendre leur récréation en plein air et se livrer aux exercices gymnastiques en usage parmi eux.

Dans chaque cours ou salle de récréation, et à proximité de chaque atelier se trouvent des robinets pour fournir l'eau, soit pour boire ou se laver, quand besoin il y a. Dans chacun de ces départements se trouvent aussi des *closets* ; ce qui empêche les allées et venues dans les différentes parties de la maison.

DISCIPLINE.

La discipline en vigueur à l'Ecole de Réforme est tout-à-fait simple. Quand les jeunes délinquants nous furent confiés, ils furent avertis que notre grand moyen de Réforme serait la douceur et la bienveillance, que toute fois, la vigueur serait employée si nous jugeons qu'elle fut nécessaire. Depuis nous avons été fidèles à ce programme, nous avons employé les exhortations, les remontrances, nous avons parlé à leurs cœurs, à leur intelligence, nous avons tâché de leur prouver, par tous les moyens, que nous les aimions et que nous ne leur voulions que du bien, enfin nous les avons traités d'une manière tout-à-fait paternelle, ils ont compris nos intentions, et la conduite de presque tous, nous a répondu que nous avons adopté le bon, sinon l'unique moyen de réformer ces enfants, dont la plupart sont plus à plaindre que coupables.

PUNITIONS.

Les punitions corporelles sont aujourd'hui une chose du passé pour les délinquants ; jamais nous n'y avons recours. Un jour passé dans l'isolement d'une cellule, suffit pour ramener les plus récalcitrants dans la voie du devoir.

 CONDUITE ACTUELLE.

Depuis maintenant un an que nous avons les détenus sous nos soins, nous pouvons juger de l'effet de la discipline en vigueur dans notre Institution. Or, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredits, que nos jeunes gens ont fait des progrès tout-à-fait remarquables dans la voie de la moralisation, et aujourd'hui nous n'avons qu'à nous féliciter de leur bonne conduite. Quelques uns même des plus récalcitrants à leur arrivée, se conduisent aujourd'hui d'une manière exemplaire.

Nos chefs d'ateliers se montrent tout-à-fait satisfaits de l'assiduité au travail et de la bonne volonté que manifestent ceux qu'ils ont sous leurs soins. Les exercices de piété, la fréquentation des Sacrements, l'esprit d'ordre, le silence, tout en un mot se passe comme dans n'importe quelle maison bien réglée. Les juréments, les blasphèmes, les mauvaises conversations auxquelles ces jeunes gens étaient autrefois si adonnées, ont à peu près complètement disparu du milieu d'eux. Les rapports entre les maîtres et les détenus sont généralement marqués au coin de la bienveillance et de l'estime réciproques. En un mot, contrairement à ce qui nous avait été prédit par tous ceux qui avaient connaissance de la classe de jeunes gens que nous dirigeons, à savoir, qu'il faudrait plusieurs années avant de voir aucun progrès sensible, nous avons pu, dans le court espace d'une année, arriver à un résultat, qui ne nous permet plus de douter, qu'avec une règle sage, du travail et du dévouement on peut arriver à réformer sérieusement, sinon la totalité, du moins, la grande majorité de nos jeunes délinquants. Après une année, je puis assurer que Dieu aidant, si rien ne vient entraver la marche suivie jusqu'aujourd'hui, nous pourrions prouver que l'œuvre de la Réforme des jeunes délinquants est une œuvre possible. D'ailleurs, Messieurs, les témoignages rendus par vous lors de vos différentes visites sont une preuve que nos efforts ont été couronnés de quelques succès.

DÉPART DES PROTESTANTS.

Le 8 Avril dernier, les délinquants protestants qui nous avaient été confiés en même temps que les catholiques, durent quitter notre maison pour se rendre à Sherbrooke où devait s'ouvrir une Ecole de Réforme exclusivement à l'usage des Protestants. Nous devons dire que ces jeunes gens nous avaient déjà voué une estime sincère, qui se traduisit par les respects exprimés, en voyant qu'ils allaient être enlevés à notre direction. Tous déclaraient que s'ils étaient laissés libres, ils continueraient de rester à notre Réforme, preuve que nous avions gagné leur affection et agi puissamment sur leur cœurs. Toutelois nous sommes sûrs que la nouvelle direction à laquelle ils sont maintenant soumis, remplacera avantageusement la nôtre.

AUGMENTATION.

Malgré le départ des Protestants, le nombre des jeunes délinquants a considérablement augmenté dans le cours de l'année. Nous avions 171 au 17 janvier, nous en avons maintenant 184. Cette augmentation, cependant, n'est pas extraordinaire, si l'on considère que pendant les deux dernières années comparées aux dix années précédentes que la réforme a passé à St. Vincent de Paul, le nombre des délinquants a augmenté de ° (cinq douzièmes.)

Une autre raison de cette augmentation est la fermeture de notre ancienne Ecole de réforme dans laquelle étaient reçus environ 130 jeunes gens, confiés à nous par leurs parents. Malgré notre désir de continuer cette œuvre, nous avons dû y renoncer, faute de moyens, et cela, au grand détriment de la société qui ne peut plus comme auparavant soustraire les jeunes gens à une condamnation certaine par les tribunaux. Car nous n'avons pas de doute que notre ancienne Ecole de Réforme a préservé un grand nombre de jeunes gens et les a empêchés de tomber sous les coups de la justice. Aussi, grand nombre de parents viennent-ils tous les jours nous supplier de rouvrir notre ancienne Ecole; mais nos moyens ne nous permettent pas d'obtempérer à ces demandes, quelles que pressantes qu'elles soient. De sorte que je m'attends que le nombre actuel va encore augmenter de beaucoup.

EVASIONS.

Nous avons eu plusieurs tentatives de désertions, dont quatre ont été couronnées de succès; mais leur victoire n'est pas encore bien assurée. Toutefois nous avons pu constater que la seule cause de ces désertions était le désir de recouvrer la liberté. D'ailleurs, ce qui se passe à l'Ecole de réforme se passe dans beaucoup de maisons d'éducation, et dans une classe d'enfants bien supérieurs aux nôtres sous tous les rapports. L'amour de la liberté est tellement enraciné dans le cœur de l'homme, qu'il résiste souvent à tous les efforts qu'on pourrait faire pour l'en arracher.

PRIMES ACCORDÉES.

Une somme de \$475.00 a été donnée aux élèves partis pendant l'année. Cependant je dois dire que dans plusieurs cas, j'ai donné cette prime plutôt comme un moyen d'encouragement que comme une chose due en justice, car plusieurs avaient à peine commencé à apprendre leur métier.

OBJETS CONFECTIONNÉS.

Pour le nombre et la valeur des objets confectionnés dans nos ateliers, il m'a été impossible d'en faire le relevé pendant les quelques jours que j'ai eus pour préparer ce rapport. D'ailleurs, il nous faudrait, pour faire cet inventaire, arrêter l'ouvrage de nos boutiques et subir une perte considérable.

RÉCIDIVES.

Nous avons eu le plaisir de constater que sur les 42 libérés pendant l'année, pas un seul cas de Récidive n'est venu à notre connaissance. Nous avons entendu parler d'un seul qui ait été condamné de nouveau, mais il n'avait été que huit jours sous nos soins; son temps expirait quelques jours après le transfert de St. Vincent de Paul. Mais cela ne veut pas dire qu'ils persévéreront tous, à l'avenir.

LIBÉRÉS.

Ceux qui se placent à la ville après leur libération se font tous un plaisir et un devoir de revenir souvent voir leurs anciens maîtres. Ils aiment à nous

parler de leurs épreuves aussi bien que de leur succès, et nous n'épargnons aucuns soins pour les maintenir dans la voie du devoir. Plusieurs nous ont demandé de demeurer avec nous après l'expiration de leur sentence ; mais pour le moment, nous n'avons pu acquiescer à leur demande ; sauf pour un seul qui est revenu de Québec, trois ou quatre jours après sa sortie de la Réforme, et que nous avons dû reprendre à cause du désir extraordinaire qu'il manifestait de demeurer avec nous.

VISITES.

Placés dans la ville, nous étions exposés à recevoir à tout temps et à toute heure du jour, la visite de ceux des parents de nos élèves qui demeurent à Montréal. Cette pratique aurait entraîné de grands embarras et aussi une perte considérable de temps. Nous avons cru, en conséquence, devoir régler que les parents des Elèves, demeurant à la ville, seraient admis au parler une fois par mois, le premier lundi de chaque mois, de 4 à 6 heures après-midi, en été, et de trois à cinq heures, en hiver. Cette règle a été fidèlement suivie et a apporté de grandes améliorations dans la discipline, et donne beaucoup de satisfaction aux parents et aux élèves.

AGRICULTURE.

J'arrive maintenant à un point délicat, et qui, j'en suis sûr, va paraître un peu étrange aux partisans quand même de l'agriculture dans une Ecole de Réforme. Voici la 3^{me} clause du Bill adopté par la Législature : *Les Frères s'engagent à bâtir à leurs frais sur un terrain propre à l'exploitation d'une ferme, une autre maison de Réforme dans laquelle sera installé leur établissement d'ici à trois ans.*

Comme le temps de bâtir est arrivé, et que nous avons maintenant l'expérience pour nous guider, je crois devoir vous soumettre mes observations au sujet de l'exploitation d'une ferme pour les délinquants.

1o. Je regarde comme la ruine complète de notre Ecole de Réforme notre éloignement de la ville, le seul revenu que nous retirons nous vient du travail des boutiques, et ce revenu, une fois enlevé, il est évident que nous ne pourrions plus maintenir notre local sur le pied où nous l'avons placé, le prix de la pension de nos élèves ne suffit pas, nous avons trop de dépenses pour les chefs des ateliers et autres employés dans ces boutiques.

2o. Etant hors de la ville, nous n'aurons plus à faire les différentes sortes d'ouvrages qui nous sont commandés à nos ateliers. De là une lacune dans l'apprentissage de nos jeunes gens, principalement pour les menuisiers,

3o. Etant à la campagne, nous serons obligés de vendre les chaussures en gros (ouvrage ordinaire) tandis que notre chef, Mr. Chs. Tourville, vend toutes sortes de bel ouvrage dans notre magasin (une lacune pour les élèves cordonniers). Nos selliers ont constamment de l'ouvrage de première classe pour la ville ; à la campagne, ce sera autrement (une lacune pour les élèves selliers).

40. Eussions-nous les mêmes commandes, principalement pour les menuisiers, nous ne pourrions faire l'ouvrage à des prix qui nous permettent de souffrir la compétition avec les ouvriers de la ville, les frais de transports absorbant plus que les profits que nous pourrions faire.

50. Les chefs d'ateliers que nous avons à la ville cesseraient pour la plupart de rester avec nous, s'il leur fallait demeurer à la campagne.

60. Nous avons constaté que les délinquants dont la plupart viennent des villes n'ont aucun goût pour les travaux de la terre. Pour preuve, c'est que, sur les 11 arpents de terre que nous avons auprès de notre maison, sur 242 détenus passés dans notre Etablissement pendant l'année, pas un seul n'a manifesté le moindre désir de cultiver, et s'ils ont l'occasion de bien apprendre un métier, ils ne demandent pas de cultiver la terre.

70. La grande majorité des délinquants, étant élevés dans les villes et y retournant après leur délibération sans un bon métier, leur avenir est complètement manqué.

80. Les gages chez les cultivateurs sont tellement modiques, que jamais un jeune homme de 18 à 20 ans consentira à aller s'engager pour 7 à 8 piastres par mois chez un cultivateur, quand il saura qu'il peut gagner la même somme dans une semaine au moyen d'un métier.

90. Quelqu'un qui connaît parfaitement la Réforme depuis plusieurs années, m'a dit que pas un seul de ceux qu'on avait autrefois employés à l'agriculture n'a continué de s'y livrer après sa sortie.

100. Avec nos longs hivers, nous aurions six mois de l'année où nous ne pourrions employer convenablement les 60 ou 80 jeunes que nous emploierions l'été aux travaux d'une ferme.

110. Toutes les dépenses que nous avons faites pour monter nos ateliers deviendraient en grande partie inutiles, si nous venions à quitter la ville.

120. En allant à la Campagne, nos dépenses augmenteraient beaucoup à cause de l'éloignement des marchés, et nos revenus diminueraient en conséquence.

130. L'âge peu avancé des enfants ne leur permettrait pas de se livrer à certains travaux nécessaires sur une ferme, mais qui seraient bien au-dessus de leur force.

140. Notre maison actuelle a cinq étages, non compris le grenier ; elle a 275 pieds de long sur 50 de large, et peut facilement recevoir 500 élèves. Une autre bâtisse en brique, à trois étages, mesure 140 pieds de long sur 40 de large ; une 3me 177 pieds sur 40 à deux étages, enfin une 4me de 70 pieds sur 30, à deux étages.

DEUX GRANDS AVANTAGES POUR LE GOUVERNEMENT.

15o. Cinquième clause du Bill. *Au bout de cinq ans, si le Gouvernement, ou les Frères ne veulent pas continuer, le Gouvernement devra acheter la nouvelle propriété et le matériel.*

Si nous restons dans l'établissement actuel le Gouvernement pourrait discontinuer après les cinq ans, sans être obligé d'acheter la propriété et le matériel, etc.

16. En demeurant à notre Etablissement actuel, nous croyons au bout de cinq ans pouvoir diminuer le prix payé aujourd'hui pour chaque détenu. Si au contraire, nous étions forcés d'aller nous établir sur notre ferme à la Longue Pointe, outre les 18 piastres par tête d'augmentation, que le Gouvernement s'est obligé de nous payer, dès que les détenus auront été transportés dans le nouvel établissement (3^{me} clause,) il est probable que nous serons longtemps sans pouvoir diminuer ce dernier prix. Et cela s'explique, si l'on songe que nous serions obligés de faire une dépense d'au moins \$200.000, 12 à 14 000 piastres d'intérêts à payer pour un nouvel Etablissement.

17o. Considérant les raisons ci-haut données, nous espérons que le Gouvernement nous permettra de rester à notre établissement actuel, au moins pendant les quatre années à venir. D'ailleurs, les dépenses déjà énormes et la dette dont nous sommes déjà chargés, nous mettent dans l'impossibilité d'entreprendre la construction d'une nouvelle Ecole de Réforme.

J'ajoute ci-après la réponse en chiffres aux questions que vous m'avez fait l'honneur de me poser.

Frères qui font la surveillance des ateliers etc.,	22
Pour l'habillement.....	\$4293 20
La valeur de notre Ecole.	\$ 149 00
La grandeur du terrain, arpents.....	13
Reçu du Gouvernement 31 Déc. 1873.....	\$28569 42
Balance pour l'année 1873.....	\$ 519 54
Nombre des Elèves le 17 Janvier 1873.....	171
Partis pour Sherbrooke	16
Déchargés.....	19
Graciés	16
Evadés.....	4
Morts.....	2
Au pénitencier.....	1
	— 38
	113
Entrés depuis l'ouverture de l'Ecole.....	71
	184
Dans l'Ecole le 31 Décembre 1873.....	

 NATIONALITÉ.

Canadiens.....	136
Irlandais.....	45
Nègres.....	3

 184

LIEUX DE NAISSANCE.

Province de Québec.....	181
États-Unis.....	2
France.....	1

 184

ATELIERS, ETC.

Tailleurs.....	25
Cordonniers avec machines.....	21
Selliers.....	18
Cordonniers à la main.....	12
Menuisiers.....	10
Jardin.....	10
Boulangers.....	4
Ouvrage de la maison.....	4
Sculpteurs.....	2
Meubliers.....	2
A l'infirmerie.....	3
Ecole.....	73

 184

AGES.

De 7 ans.....	3	De 15 ans.....	19
9.....	1	16.....	36
10.....	2	17.....	35
11.....	6	18.....	27
12.....	2	19.....	10
13.....	9	20.....	8
14.....	24	21.....	2
	<hr/> 47		<hr/> 47
			184

Je me proposais de faire un Rapport plus exact et plus détaillé, mais le temps pour ce rapport ayant été anticipé de 15 jours, et avis m'ayant été donné de ce changement de date depuis quelques jours seulement, j'ai dû me restreindre à passer sous silence bien des détails qui auraient pu avoir leur intérêt pour pour le public.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

J. EUSEBE,

Directeur de l'École de Réforme.

A L'HON. G. OUMET

PREMIER ET SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

MONSIEUR,

En conformité des instructions que vous m'avez données, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant concernant l'administration de l'École de Réforme, dirigée par les Révérends Frères de la Charité à Montréal.

Lors de ma visite, le 10 Déc. mois de Novembre dernier, il y avait dans cette institution 180 enfants. Tous étaient alors occupés, soit aux ateliers, soit à l'office, soit à l'école, 75 se trouvaient en classe, 2 ou 3 à l'office et le reste travaillaient dans les diverses boutiques.

J'avais, sans doute, une haute idée de l'habileté et du dévouement des Frères, dans la direction de maisons de cette nature, mais je ne m'attendais certainement pas à trouver une pareille organisation, surtout après si peu de mois d'existence. Je ne pensais pas qu'il fut possible de donner à cette École, en aussi peu de temps, ce cachet d'ordre, d'activité, et de soumission que l'on voit dans les boutiques les mieux réglées et les plus prospères. Le seul bruit que l'on entend dans les ateliers est celui des machines. Il n'y a ni discours, ni dissipations, ni amusements. Tous travaillent avec entrain et avec attention; leur ouvrage est varié, utile, bien fait et productif.

La première boutique que l'on rencontre est celle des menuisiers; elle est située au rez-de-chaussée. C'est une grande salle dans laquelle on voit un engin de huit forces, servant à faire mouvoir les scies rondes et autres mécanismes nécessaires à ce genre d'ouvrage. Il y avait là plusieurs Frères, cinq ouvriers et dix enfants, occupés à faire de grands chassis pour quelqu'un de la ville.

De cette boutique, je suis allé à la cuisine où aucun enfant n'est employé: ensuite je suis passé par la salle où l'on tranche le pain, et par la boulangerie dans laquelle 4 enfants apprennent la manière de faire le pain.

Vient ensuite l'atelier du tailleur, le plus nombreux, si non le principal de tous. Cet atelier occupe 25 jeunes gens; ils font tous les habits dont a besoin l'établissement, et quelques habits plus dispendieux pour certaines maisons de la ville.

Les deux ateliers des cordonniers sont ceux où l'on voit les plus beaux ouvrages. 12 enfants travaillent à la main, et 21 à l'aide de machines. À côté de cette boutique, se trouve le magasin, dans lequel l'on peut se procurer les plus élégantes chaussures qu'il y ait à Montréal.

..... 136
..... 45
..... 3

184

..... 181
..... 2
..... 1

184

..... 25
..... 21
..... 18
..... 12
..... 10
..... 10
..... 4
..... 4
..... 2
..... 2
..... 3
..... 73

184

..... 19
..... 36
..... 35
..... 27
..... 10
..... 8
..... 2
..... 47

184

llé, mais le
n'ayant été
ent, j'ai dû
t pu avoir

L'atelier des selliers n'en cède pas à ceux des cordonniers pour l'élégance et le fini du travail. J'y ai vu un grand nombre de harnais de prix variés, mais il y en avait surtout 3 qui auraient pu tenter les plus exigeants; un harnais double et un simple, pour lesquels le premier prix avait été obtenu à la dernière exposition provinciale à Montréal. 18 détenus sont attachés à cette boutique. Plusieurs d'entre eux travaillent déjà si bien, qu'ils pourraient obtenir de bonnes situations dans les meilleurs établissements de la ville.

Il y a en outre, une dizaine d'enfants qui manufacturent des sièges de chaises pour des marchands de Montréal. C'est un travail facile et rémunérateur.

Deux ateliers nouveaux ont été dernièrement mis en opération; un atelier de meubliers et un autre de sculpteurs. Les Directeurs de la maison ont l'intention d'en ouvrir d'autres pour les ferblantiers, les dorateurs sur métal, les lithographes, aussitôt que leurs moyens le leur permettront.

Tous les ouvrages se vendent très bien, et s'écoulent rapidement. Il a été impossible de satisfaire à la moitié des demandes pour ouvrages de menuiserie, malgré bon nombre d'ouvriers et l'usage des machines qu'il y a pour travailler rapidement.

Les grands, les moyens, et les petits ont leur dortoir séparé. Celui de^s grands contient 53 détenus, celui des moyens 54, et celui des petits 77. Il y a 3 Frères dans chacun de ces deux derniers, et 5 dans celui des grands. Deux hommes, en sus de ces Frères, veillent toute la nuit, chacun leur tour, en cas de feu, de tumulte, ou de désordre.

Les lits sont disposés par rangées et se touchent tous de tête aux pieds. Chaque soir l'on tend de grands rideaux pour intercepter la vue d'une rangée de lits à une autre. Ces lits sont d'une propreté remarquable, bien faits et tous semblables; c'est ici surtout que la direction des Frères est bien supérieure à celle suivie autrefois. C'était toujours pénible, choquant même, de voir chaque soir enfermer les enfants dans leurs petites cellules, comme s'ils eussent été de grands criminels; de faire résonner à leurs jeunes oreilles le bruit des verroux et des portes en fer. Rien de cela maintenant. Plus de cellules pour endurcir un enfant, qui ne demande que sympathie et pitié: plus de portes en fer pour décourager ce jeune homme qui n'a souvent besoin que d'une âme compatissante pour le relever d'un faux pas; plus de verroux et de chaînes pour avilir ce pauvre infortuné, que des parents indignes ont abandonné, et que la misère, le plus souvent a fait tomber; non, plus rien de cela: mais à la place, la bonté, la sympathie, l'intérêt, le dévouement, la vie de famille, le dortoir en commun, tel que pour les jeunes gens bien élevés.

Il y a trois salles de récréation, qui, comme les dortoirs servent aux trois classes, petits, moyens, et grands; ce sont de très vastes pièces dans lesquelles un plus grand nombre de détenus pourraient se placer à l'aise.

Dans les deux salles à manger, les tables sont par rangées, couvertes d'un tapis ou d'une nappe, et la vaisselle est en faillance. Les enfants ont de la viande à satiété trois fois par jour, du pain de même, et thé matin et soir. Quelques fois ils ont le matin, des tranches de pain beurrées.

Pendant les récréations, le jeu de cartes, de dames, les exercices gymnastiques et autres petits amusements sont permis; mais aucun tête à tête, aucune réunion par couple dans un coin ou dans un autre n'est toléré. Il y a partout des Frères qui veillent, sans pourtant le faire trop apercevoir par les détenus, afin qu'ils s'habituent à bien se tenir, sans y être poussés par la crainte.

Les classes se tiennent dans une salle choisie, et en y entrant, on se croirait au milieu d'une des classes d'un collège, tant les enfants s'y tiennent bien, et tant ils paraissent attentifs aux instructions des professeurs. L'École des grands dure de 7 à 8 heures, le matin, et de 1 à 2 heures l'après midi. Celle des petits, au nombre de 80 environ, dure beaucoup plus, car elle commence à 7½ heures du matin pour ne finir qu'à 11 heures, et dans l'après midi, elle s'ouvre à 1½ heures et se termine à 5.

Comme l'on voit, la plus grande partie du jour se passe à l'école. Trop jeunes pour travailler dans les ateliers, ces enfants apprennent la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire et de l'histoire: c'est l'âge de l'étude et il faut qu'ils l'emploient à s'instruire, sans perdre une journée, car aussitôt l'âge convenable arrivé, il leur faudra faire choix d'un métier, recevoir l'enseignement industriel, qui leur fournira plus tard les moyens de gagner honnêtement leur existence. Quatre Professeurs expérimentés, sont exclusivement employés à l'enseignement des diverses branches d'instruction. Il y en a, en outre, le chapelain qui donne l'enseignement religieux.

Si la pensée de la liberté, et le désir de la recouvrer pouvaient être bannis de l'esprit d'un certain nombre de nos jeunes gens, leur réforme serait chose facile, nous disent les Directeurs de cette maison. Cette idée malheureuse les préoccupe toujours, et elle trouble tellement leur esprit, le jour et la nuit, qu'ils songent continuellement au moyen de la réaliser. Le goût du travail comme l'amour du bien, reste en conséquence paralysé. Ni conseils, ni sympathies, ni allections, ne peuvent déraciner cette pensée fatale qui les domine: c'est l'objet constant de leurs désirs: devant elle, toutes dispositions favorables, toutes résolutions salutaires, tout bon propos s'évanouissent: c'est en un mot la pierre d'achoppement de leur conversion; c'est l'accueil redoutable où se brisent les meilleures résolutions, et où se détruisent les plus belles espérances.

Sans cette préoccupation dominante, les bons Frères nous assurent que pas moins de 90 par cent deviendraient meilleurs en peu de temps. Je n'ai nul doute que tel serait le résultat, surtout, dans une école aussi sagement et aussi paternellement dirigée. Les Directeurs remarquent cependant que ce mal si préjudiciable au succès de la réforme diminue sensiblement, et ils sont pleins d'espoir de le voir définitivement disparaître. Il n'a pas, d'ailleurs, amené les suites funestes qu'on appréhendait; car si l'on excepte deux circonstances ou quelques uns des détenus se sont montrés revêches, mais où les choses sont d'abord parues plus sérieuses qu'elles ne l'étaient réellement, il y a lieu de se réjouir du beau succès obtenu, pendant ces quelques mois d'existence, et tout cela est dû, à la douceur, la bonté, la sympathie, les bons procédés des directeurs, envers les enfants.

Persuadés que, du début plus ou moins heureux, dépend souvent le succès d'une entreprise, ces bons religieux ont, dès l'ouverture de leur école,

réuni tous leurs efforts, employé toute leur énergie et fait tous les sacrifices pour la bien organiser et la bien diriger, jusque dans ses plus minutieux détails. Ils se sont efforcés de rendre leur école agréable aux jeunes détenus en leur procurant de l'exercice et des amusements, et en donnant à la discipline le caractère le plus gai et le plus doux possible.

Ils se sont encore étudiés à donner aux enfants une éducation convenable à leur âge, à leur nature et à leurs dispositions, sachant qu'en cela reposent les causes principales qui peuvent les rendre heureux. Le succès a dépassé leur attente, car quoiqu'ils eussent, dès le début, un grand espoir de mener leur entreprise à bonne fin, ils s'attendaient, sans doute à rencontrer de bien plus dures épreuves, et à subir même d'amers désappointements.

Les punitions corporelles sont, pour bien dire, bannies de l'établissement. Il y a même de quoi à s'étonner qu'elles n'aient jamais été nécessaires envers des enfants qu'on ne croyait pouvoir maîtriser, il n'y a pas encore longtemps qu'en les infligeant.

Maintenant le plus difficile est fait, les plus rudes caractères sont domptés, et les arrivants ne tombant plus en contact avec des incorrigibles, qui autrefois, les prévenaient contre l'Institution, il s'en suit que plus la maison aura d'années d'existence, plus il sera facile d'y maintenir le bon ordre et plus les bons résultats qu'elle est appelée à produire seront nombreux et durables.

Il y a trois infirmeries, une pour l'usage des Frères, une pour le cas ordinaires et une autre pour les maladies contagieuses. Un Frère infirmier et un Frère surveillant dirigent ces infirmeries, et administrent tous les remèdes prescrits par les médecins.

L'Etat sanitaire de la maison a été très satisfaisant. Il n'y a eu que des cas de maladie d'un type léger, si l'on excepte deux cas, dont les suites ont été fatales.

Un grand nombre de personnes distinguées ont visité cette Institution pendant l'année, et se sont empressées de consigner dans le livre des visites, les éloges que leur a suggérés leur satisfaction à la vue des succès inattendus qu'ont obtenus les Directeurs de cette précieuse Institution.

Parmi ces visiteurs, on remarque des Evêques, des Ministres de diverses dénominations religieuses et des laïques qui se sont particulièrement occupés de l'administration de ces Institutions, et qui les ont visitées à l'Etranger.

On voit encore un nom bien connu, en Angleterre surtout, celui de Mademoiselle Mary Carpenter, dont une partie de la vie a été consacrée à la visite des maisons tant pénales que bienfaisantes, dans les principaux pays du monde, et à l'étude des meilleurs moyens à prendre pour les mettre en position de parvenir au grand but pour lequel elles sont établies, la Réforme morale et religieuse des détenues.

Pour ne pas surcharger ce rapport, je me dispenserai de reproduire les éloges flatteurs, mais bien mérités, que donnent ces visiteurs, aux Directeurs

de l'École de Réforme. Plusieurs de ces témoignages sont d'ailleurs rapportés, en abrégé, dans les comptes rendus des Directeurs eux-mêmes, publiés avec le présent rapport.

22 Frères sont préposés à la surveillance de tout l'établissement, en outre des chefs d'atelier et de plusieurs autres employés.

La valeur de l'école est de \$ 149, 000,00

La grandeur du terrain est de 13 arpents.

Les dépenses encourues pour nourriture ont été de	\$11,168	00
“ “ Salaires des chefs d'atelier.....	11,500	00
“ “ Autres employés.....	8,522	00
“ “ Achat de machines et outils.....	5,000	00
“ “ Changement à la maison.....	6,000	00
“ “ Habillements	4,293	00

Reçu du Gouvernement en 1873.....	\$28,566,42	\$46,493	00
Balance due pour l'année.....	519,54		

\$280,88 96

Lorsque les enfants ont été livrés à leurs Directeurs actuels, ils étaient au nombre de.....71
 Ont été admis depuis.....71
 Envoyés à Sherbrooke.....16
 “ Graciés.....16
 “ Libérés.....19
 “ au Pénitencier.....1
 Ce sont évadés.....2
 Sont décédés.....2
 Restés à la maison le 31 Décembre, 1873.....184

AGES DES ENFANTS.

3 de 7 ans.....	19	de 15 ans.
1 “ 9 “	36	“ 16 “
2 “ 10 “	35	“ 17 “
6 “ 11 “	27	“ 18 “
2 “ 12 “	10	“ 19 “
9 “ 13 “	8	“ 20 “
24 “ 14 “	2	“ 21 “
<hr/>	47	
		187
		47
		<hr/>
		184

NATIONALITÉ.

Canadiens-français	136
Irlandais.....	45
Nègres.....	3
	<hr/>
	184

 NAISSANCES.

Province de Québec.....	184
États-Unis	2
France.....	1
	184

Le tout humblement soumis,

L. E. E. DESAULNIERS,

T. E. R. et J.

Québec, 15 Janvier, 1874.

ASILE NAZARETH.

Pour l'éducation des aveugles, etc., etc.

Cette Institution, fondée par le Révd. Mr. Rousselot, curé de la paroisse de Montréal, est située sur la rue Ste. Catherine. C'est un édifice de 240 pieds de longueur sur 36 de largeur, à 4 étages, y compris le rez-de-chaussé et les mansardes. La grandeur du terrain forme 2½ arpents, et toute la propriété vaut de cent vingt à cent trente mille piastres.

Au rez-de-chaussé sont les salles de travail, la cuisine, salle à manger et dans les mansardes se trouvent les dortoirs. Le centre de la bâtisse comprend la chapelle; charmant oratoire dont les murs et les voûtes sont couverts de nombreuses peintures coloriées et admirées de tous les visiteurs. D'un côté de cette magnifique chapelle, se trouve le département des aveugles et les parloires; ces derniers étant au premier étage et les classes des aveugles, au second. De l'autre côté, c'est le département qui contient les salles d'asiles en bas, et en haut; les salles destinées aux classes supérieures.

L'asile des aveugles, ouvert depuis huit ans seulement, compte 27 sujets, onze du sexe masculin et 16 de l'autre sexe.

Les salles d'asiles ne contiennent jamais moins que 300 petits enfants et souvent, en été surtout, elles en admettent jusqu'à 500. Ces enfants viennent des environs de l'asile. Ce sont, en général, de petites filles dont les parents appartiennent à la classe ouvrière. Ces parents étant forcés de laisser leur maison, presque chaque jour, pour aller par la ville, gagner la subsistance de leur famille, conduisent, tous les matins, ces petites créatures à l'asile et retournent les chercher le soir, après leur journée de travail terminée. Tous ces enfants sont admis dès l'âge de 2 ans, et aussitôt rendus à l'âge de 7 ans, ces petits garçons cessent d'être reçus, mais les petites filles peuvent continuer à recevoir leur éducation dans la maison.

Quand ces petites filles sont un peu plus avancées en âge, et qu'elles ont acquis quelqu'instruction, elles sont admises au troisième département, c'est-à-dire, aux classes supérieures, où elles reçoivent une éducation convenable à leur condition.

L'abnégation et le dévouement des bonnes Sœurs qui dirigent cette Institution naissante, sont admirables. Elles caressent comme de véritables

mères ces pauvres petits êtres que leurs propres mères négligent très-souvent ; elles en nourrissent plusieurs ; elles les font reposer sur de charmants petits lits, dressés au milieu de la principale salle où ils se tiennent ; elles les instruisent en les amusant, et en les intéressant par des objets propres à frapper leur jeune imagination. Une lettre sera présentée à leur œil, entourée d'images, ou suivie d'une gravure quelconque qu'ils aiment à regarder ; et toute la leçon sera donnée dans le style des contes que les *bonnes* leur racontent ordinairement, et le sujet de la leçon leur sera expliqué par signes ou par l'exhibition d'un objet propre à attirer leur attention, à concentrer, un moment, leurs pensées volages, et à laisser une impression durable dans leur esprit.

Des 3 à 500 enfants qu'elles gardent ainsi dans les salles d'asiles et qu'elles instruisent, il n'y en a quelques-unes qui donnent 25 centins par mois, et des 120 que contiennent ordinairement les classes supérieures, il n'y a en guère plus qui payent.

Depuis huit ans que dure l'école pour les aveugles, il y en a 8 qui sont retournés chez leurs parents, et une, sur laquelle on fondait de grandes espérances, car elle était bien instruite, et promettait de faire une institutrice de premier ordre, est décédée.

C'est à former des maîtres et des maîtresses que l'on s'applique plus particulièrement, et sous ce rapport, l'Institution paraît être spécialement favorisée. Elle possède maintenant plusieurs jeunes filles de rares talents et d'heureuses dispositions. Ces charmantes petites créatures m'ont extrêmement intéressé, par leurs lectures, leurs calculs, leurs pérégrinations sur la carte géographique, leur musique vocale et instrumentale. J'ai plusieurs fois essayé à leur faire faire fausse route, à les *attraper* comme l'on dit souvens mais je n'en recevais pas moins une réponse correcte, accompagnée d'un sourire significatif et indiquant que mon dessein était déjoué.

On a fait des additions, des soustractions et des multiplications sans être une seule fois embarrassé. Ces opérations se font au moyen de chiffres en plomb que l'enfant place dans de petits carreaux, arrangés pour cette fin. En faisant un problème quelconque, l'opérateur l'explique dans tous ses détails.

On se sert ou plutôt on enseigne les deux systèmes connus et en usage pour l'instruction des aveugles. Ces systèmes sont bien différents et sont loin d'être également avantageux, disent les professeurs. Le plus ancien est celui que l'on appelle le système de Boston. Les lettres sont soulevées, complètement formées, si bien qu'en regardant un livre rempli de ces lettres, et un autre imprimé d'après l'autre système, l'on se croit certain que le système Boston, avec ses lettres bien formées doit être le plus facile, le plus convenable.

Tel n'est pas le cas cependant, c'est le système Bride, inventé par celui dont il porte le nom, aveugle lui-même, qui s'apprend le mieux et le plus facilement. Dans ce système, les lettres sont représentées par des points soulevés. Un A par exemple sera représenté par un point ; B par deux points, et ainsi de suite, soit en augmentant le nombre de points, soit en les plaçant de différentes manières.

Ce dernier système peut suffire à tout et répondre à tous les besoins. Il s'apprend très-vite, et une fois appris, les enfans écrivent, correspondent entr'eux et communiquent avec qui ils ou elles veulent ; écrivent avec plumes et encre, mieux même que bien des gens dont la vue est très-bonne. On ne peut en faire autant à l'aide du système de Boston, car pour écrire, il faudrait avoir une vraie imprimerie. D'après le Bride, un poinçon suffit pour écrire et même pour lire l'écriture d'un autre.

Il y a deux maîtresses pour enseigner aux 27 élèves aveugles. L'une, la Révérende Sœur Devins m'a paru très-habile, et tout-à-fait chez elle, quand il s'agit d'expliquer les *comment* et les *pourquoi* qui lui viennent de tous côtés. Cette Dame, d'une intelligence supérieure et virile, est même demeurée quelque temps à l'école des aveugles à Boston. Elle s'est enrichie de tous ce qu'il y avait de bien dans cette célèbre institution.

Les élèves apprennent la musique par principes et par notes, pendant qu'à Boston, ils ne peuvent l'apprendre qu'à la dictée.

De ces 27 élèves, 2 seulement donnent \$6 50 par mois chacune, et 1 en donne \$2; le reste ne paye pas du tout. Les sœurs sont obligées de se procurer à grand frais les livres et autres objets nécessaires au maintien de leur précieuse école. C'est vraiment regrettable qu'elles ne puissent pas être un peu plus aidées, soit de la caisse publique soit de la charité des âmes généreuses. Elles pourraient recevoir plus d'aveugles, et se procurer tout ce dont elles ont besoin pour leur école.

En dehors des classes et après les heures d'étude, les aveugles travaillent à divers ouvrages manuels. Elles couent, font de petits ouvrages en rassades tricottent des dentelles, et les hommes bourrent des sofas, des chaises, etc. L'on est frappé de voir avec quelle habileté et avec quelle dextérité, elles manipulent les objets les plus petits ; de fait, c'est quelque chose de délicat, qu'elles aiment à toucher et à employer. Elles ont conscience du beau et du laid, du riche et du commun. C'est quelque chose que les Sœurs ne peuvent expliquer mais qu'elles constatent tous les jours.

A part deux Irlandais et 3 Irlandaises elles sont toutes Canadiennes françaises. La santé de tous les enfans qui fréquentent cette grande Institution est généralement très bonne.

Il y a 12 Sœurs attachées à cette maison, dont 2 n'ont à s'occuper que des pauvres. La Révérende Sœur Robin est la Supérieure, je me suis aperçu qu'elle porte bien son titre ; rien de plus facile que de se convaincre qu'elle qu'elle est réellement supérieure. 8 à 10 engagés, tant hommes que femmes et 60 à 70 enfans complètent le personnel régulier demeurant constamment dans la maison.

Cette Institution est vraiment admirable, et le bien qu'elle produit est immense ; car que deviendraient la plus grande partie des 4 à 500 enfans qu'elle recueille chaque jour, lorsque leurs parents les laissent pour aller à leur travail, si ces bonnes sœurs ne consacraient par leur vie à les élever, à leur donner les premières impressions qui sont les plus durables ; que devien-

draient ces jolies et intéressantes petites filles, si non, pour la plupart, du moins pour un grand nombre, si dès l'enfance, elles étaient laissées à elles-mêmes, rien autre chose que de petites vagabondes d'abord, et plus tard des élèves du vice, du gibier pour la police et des habituées de prisons.

Il n'y a pas l'ombre de doute que la diminution des crimes et des prisonniers dans la ville de Montréal est en grande partie due au dévouement et au zèle charitable qu'exercent sans cesse les religieux et religieuses de cette cité envers la classe pauvre. Ne sauveraient-elles du danger que cent âmes par année, elles auraient déjà accompli une grande œuvre; elles auraient épargné à la société des dépenses considérables, et beaucoup de honte; mais elles font bien plus que cela, elles en retirent des centaines du vice, et préservent des milliers de la corruption.

Cette Institution reçoit seulement \$800.00 de la Caisse Publique, \$400.00 pour l'asile des aveugles et \$400.00 pour l'asile des pauvres. C'est un aide qui fait sans doute du bien, parcequ'il est sagement employé; mais ce n'est rien comparé aux immenses sacrifices qu'elles font et à la grande somme de services qu'elles rendent à la société.

Le tout humblement soumis,

L. L. L. DESAULNIERS.

Prés. du Bureau des Inspecteurs des P. & A.

Québec, 15 Janvier 1874.

ASILE DES SOURDS ET MUETS.

Dirigé par les Révérendes Sœurs de la Providence à Montréal.

Cet Asile situé sur la rue St. Denis, possède un terrain de la grandeur de 4 arpents, des édifices contigus, dont l'un a 100 pieds sur 150, et l'autre 120 sur 54, et dont la valeur est de \$40,000.

Cette institution a été ouverte en 1854, et contient aujourd'hui 120 enfants, dont 114 filles et 6 hommes. Il y a, en outre, à Belœil, mais sous la direction des mêmes Sœurs, 30 garçons et 4 filles, ce qui donne à l'institution entière une population de 154 enfants.

L'état sanitaire de cette maison a toujours été très satisfaisant depuis son ouverture, mais on commence à craindre pour l'avenir, vu que la ville augmente avec une rapidité presque prodigieuse, et que les bâtisses surgissent, comme par enchantement, autour d'elles. Le grand air pur qu'elles ont respiré jusqu'à présent, sera bientôt l'air vicié et corrompu des endroits trop densément peuplés.

8 Sœurs conduisent cette maison et instruisent les sourds et muets. Toutes vont en classe et ont leurs heures d'école, mais comme il faut que les grandes aident au temporel de la maison, les classes ne se font pas à la même heure.

Comme pour les aveugles, à l'asile Nazareth, on s'applique ici à former des maitresses, et comme là aussi on réussit bien. J'ai pris plaisir examiner plus particulièrement, la classe des plus avancées, et celles des plus jeunes.

Dans la première; j'ai vu des jeunes filles de 14 à 15 ans très bien écrire et articuler même, non seulement des mots isolés, mais des phrases complètes. Rien n'est plus pressé, pour ces intéressantes jeunes filles, que de demander à leurs maîtresses, le nom du visiteur qui arrive, et de demander au visiteur lui même qui il est. Une d'elles écrit de suite sur le tableau. *Voulez vous avoir la bonté de me dire votre nom,*" et aussitôt qu'elles le connaissent, ajoute : "*Nous sommes heureux de vous voir.*"

Mais une fois la connaissance faite, quelques unes s'approchent et nous adressent la parole, à notre grande surprise, comme de raison, mais assez distinctement pour être bien comprises. Il n'y a pas une phrase qui n'ait été adressée que je n'ai pas pu répéter de suite, et on m'en a articulé pas moins d'une dizaine, telle a que celle-ci. *Comment vous portez-vous monsieur ? Dites-moi votre nom s'il vous plait,* et après l'avoir entendu dire, elle a répété : *nous sommes heureuses de vous voir, il fait très beau temps aujourd'hui.*

Il y en a une quinzaine qui articulent, et les succès déjà obtenus, sous ce rapport, font espérer beaucoup pour l'avenir, cependant la bonne Sœur avoue que les enfants éprouvent des difficultés sérieuses pour commencer. Elles sont obligées de faire de tels efforts du gosier, que quelques-unes en crachent le sang; mais après un certain temps, les mouvements de la langue deviennent plus faciles et les élèves se fatiguent guère.

Dans la classe des petites, j'en ai vu qui écrivent si correctement, si régulièrement, et avec tant de facilité, que je me suis empressé de m'enquérir de leur âge, tant j'étais surpris de la belle écriture d'aussi petites filles; la Sœur m'a répondu que ces enfants n'avaient que 5 à 6 ans.

Il se fait des progrès étonnants dans l'enseignement des sourds et muets; non-seulement on représente des lettres, par des signes ou des mouvements de la main et des doigts, mais on exprime des mots, des phrases même par un seul signe, si bien que la pensée s'exprime aussi, si non plus rapidement par signes que par la parole

En dehors des heures de classe, toutes travaillent à divers ouvrages, tant pour la maison, que pour des personnes en dehors; presque toutes ces infortunées sont à la charge des Sœurs, et plusieurs qui n'ont point de parents pour les recueillir après quelles sont instruites, sont adoptées par la maison il y restent toujours.

J'ai eu occasion de remarquer le fait, déjà bien constaté d'ailleurs, des funestes conséquences que produisait les mariages entre les parents. Près d'un cinquième de ces intéressantes petites filles sont issues de tels mariages. Il y a plusieurs familles de 2 sœurs et même 3 sœurs, sorties de ces alliances entre parents.

Il faut avoir recours à la charité publique, et conduire la maison avec la plus stricte économie pour pouvoir se maintenir. Aussi les Sœurs font-elles d'immenses sacrifices pour arriver au succès de leur patriotique et charitable entreprise. Le Gouvernement leur accorde la somme de \$1,500 comme maison de charité.

Le tout humblement soumis,
L. L. L. DESAULNIERS,
P. B. J. P. & A.

Québec, 15 Janvier 1874.

ASILE DES IDIOTS DE HOCHELAGA

Sous la direction des Révérendes Sœurs de la Providence.

Cet asile ouvert le 7 novembre dernier, contient aujourd'hui 66 malades.

J'en ai fait la visite le 12 Janvier de la présente année. J'ai trouvé tout ces malheureux tranquillement assis dans les deux couloirs de la bâtisse qui leur sert de demeure, autrefois les casernes du pied du courant. Ils m'ont paru bien portants et assez paisibles. Ils sont bien habillés, et tenus très proprement. Les planchers, les murs des passages, et les cellules étaient aussi fort propres.

Deux aliénés couchent ensemble, dans chaque cellule, mais dans des lits séparés. Ces cellules sont placées de chaque côté du passage qui sert de salle de jour à la population de l'asile. Cette arrangement n'est pas le meilleur, c'est vrai, mais il a fallu prendre la bâtisse telle qu'elle était, sans y faire subir de changements dispendieux, vu que l'on ne l'emploie que temporairement.

Le système de ventilation paraît être assez bon, et si les lieux n'étaient pas à l'intérieur de la bâtisse, je crois que l'air s'y conserverait assez pur; de fait, l'odeur un peu désagréable qu'on y remarque vient directement de ces lieux, où vont à tout moment, quelques-uns des idiots, sans en jamais fermer les portes.

À l'étage inférieur, le passage où se tiennent les fous, est un peu obscure mais celui de l'étage supérieur est très éclairé, et beaucoup plus spacieux par la distance plus considérable qu'il y a entre le plancher et la voûte.

Cinq sœurs résident constamment dans l'asile. Elles ont comme aides 3 gardiens et 1 homme de cour, plus 3 servantes.

Malgré le confort dont jouissent les pauvres idiots, dans ce logement qui n'a pas été fait pour un pareil usage, les sœurs se préparent à leur en procurer beaucoup plus dans la bâtisse qu'elles font pour eux à la Longue Pointe.

Il n'y en a eu que trois de malade depuis que l'asile est ouvert. La nourriture est saine et assez abondante pour satisfaire les meilleurs appétits.

Le contrat passé avec les Sœurs, doit durer 5 ans. Elles ont \$100 par malade et \$3 de plus pour les frais de sépulture. Cette somme est très-moeste sans doute, et les Sœurs seraient certainement en arrière de leurs affaires, si après avoir fait les dépenses dont elles se chargent pour bâtir, elles cesseraient de tenir leur asile, après l'expiration de leur contrat. Elles comptent, sur la modicité du prix qu'elles demandent et sur les bons soins qu'elles donnent pour obtenir le renouvellement de leur contrat, après ces cinq premières années d'expérience.

Je suis bien convaincu qu'elles n'éprouveront aucune difficulté, si comme je n'en doute pas, elles tiennent leurs asile convenablement. Toujours est-il que le commencement fait espérer beaucoup pour l'avenir.

j Il va sans dire que toutes les dépenses pour maintien de l'asile sont à la charge des Sœurs ; même le service et les soins de médecin.

Le tout humblement soumis,

L. L. L. DESAULNIERS.

P. B. J. P. et A.

Québec, 15 Janvier 1874.

